

SPPCEM ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE D'ÉLECTION EN VISIOCONFÉRENCE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JUIN 2020
À 19H00

Pièces jointes : [Procès-verbal du 27 mai](#), Procédurier pour réunions délibérantes en visioconférence, [Indispensable volume 37, numéro 11](#), [Guide pour voter Belenios](#), [Guide d'éthique en matière d'élection](#).

Ordre du jour :

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal du 27 mai**
- 3. Information**
- 4. Élections**
 - a. Présidence et secrétariat d'élection; scrutateurs, scrutatrices
 - b. Représentant.es à la Commission des études
 - c. Représentant.es au Comité des relations de travail (CRT) 3 postes
 - d. Comité exécutif
- 5. Levée de la réunion**

Pour le bon déroulement de l'assemblée, France Demers et Yves Sabourin rappellent les consignes d'identification ainsi que les directives techniques aux membres.

Ouverture de l'Assemblée générale à 19 h 04 par Jean-Luc Cossette, président d'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION

Que nous adoptions l'ordre du jour du tel que présenté.

proposée par : Richard Drolet

appuyée par : Karine Vincent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 27 mai

PROPOSITION

Que nous adoptions le procès-verbal du 27 mai.

proposée par : Caroline Boucher

appuyée par : Lucie Maillé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En suivi, Guylaine Fontaine informe les membres que la proposition adoptée au point 5 de l'assemblée du 27 mai a été transmise à la Direction (Direction générale, Direction des études, direction des ressources humaines) et à la FNEEQ. La FNEEQ a accusé réception et nous a en a félicités; quant à notre direction, nous n'avons eu aucune réponse.

3. Information

- AGA
 - Guylaine informe les membres qu'à ce moment-ci de l'année, nous tenons habituellement notre AGA (assemblée générale annuelle) et les Agapes qui la suivent; les Agapes sont bien entendu annulées, et l'assemblée est reportée à l'automne, puisque cela aura été trop lourd « à distance », avec la présentation des bilans de l'exécutif, le bilan financier et les prévisions budgétaires, ainsi que l'ensemble des élections.

- Calendrier
 - Vanessa informe les membres que le mardi 9 juin, il y a eu une CÉ sur le calendrier et le projet de calendrier a été présenté. Il sera présenté au CA pour l'adoption de celui-ci le 17 juin.
 - L'information sur ce qui se fera en présence ou à distance devrait être transmise début aout.

- Négo
 - La négociation de la prochaine convention collective semble bien avancer. Il y aura une consultation par la FNEEQ pendant l'été si une entente de principe survient durant les vacances. L'exécutif aimerait savoir rapidement si les membres souhaitent être consultés sur une entente de principe pendant l'été.
 - Action mobilisation en Montérégie pour demander un ajout de ressources pour la session A2020 et pour la négociation de notre prochaine convention collective. Cette action aura lieu dans la semaine du 15 juin. Yves Sabourin invite les profs à participer à la manifestation devant les bureaux d'un ministre, soit Roberge, McCann ou Dubé. L'info suivra.
 - La FNEEQ produit des affiches virtuelles sur nos conditions de travail. Yves Sabourin invite les membres à les publier sur les réseaux sociaux.

4. Élections

a. Présidence et secrétariat d'élection

Jean-Luc Cossette agira comme président d'élection, Guylaine Fontaine comme présidente d'élection substitut et Sylvie Dubé comme secrétaire.

Jean-Luc Cossette rappelle les modalités concernant le vote et le mandat des représentants à la CÉ :

Procédure d'élection :

- *Chaque candidature doit recevoir la majorité des votes de l'assemblée;*
- *Avant de procéder au vote, chaque personne candidate est invitée à s'adresser à l'assemblée (2 min);*
- *Un poste est réservé à la vice-présidence aux affaires pédagogiques du SPPCEM.*

1) Définition de la délégation à la Commission des études :

Les professeurs à la CÉ sont des représentants. Face aux autres composantes de la CÉ, ils forment une délégation et, à ce titre, ils cherchent toujours à y défendre un point de vue professoral commun. Pour ce faire, étant issus de comités de programme, ils apportent à la délégation et à l'assemblée générale le point de vue de leur comité respectif; mais, également élus par l'assemblée convoquée par le syndicat, ils doivent défendre les orientations adoptées par l'assemblée syndicale, représentante de l'ensemble des professeurs, lorsque celle-ci se prononce sur des questions d'intérêt général.

2) Pour opérationnaliser cette définition, les membres de la délégation

- *Consultent leur(s) comité(s) de programme(s) ou leurs départements par les moyens convenus avec eux;*
- *Participent aux bureaux syndicaux;*
- *Participent aux réunions de pré-CÉ dans le but d'élaborer une position professorale commune.*

3) À chaque élection des membres de la délégation à la Commission des études, sont rappelées cette définition et ces modalités.

b. Représentant.es à la Commission des études

Candidats désignés par les comités de programme :

- Arts, lettres et communication / Arts visuels
Le comité de programme a désigné **Sébastien Bage** (Cinéma).
- Sébastien Bage a fait parvenir une procuration.
- Informatique / TGÉ / TIM
Le comité de programme a désigné **Charles Tounou** (TGÉ).
- THD / Denturologie / TPD
Le comité de programme a désigné **Émilie Brulé** (TPD).
- Émilie Brulé a fait parvenir une procuration.
- TÉE / Soins infirmiers / Radiodiagnostic
Le comité de programme a désigné **Maude Pépin-Charlebois** (TEE).
- ÉNA
Le comité de programme a désigné **Jeanne Dumas-Roy** (Préenvol).
- Littérature et français
La table de concertation de la formation générale a désigné **Caroline Lauzon**.
- Philosophie
L'élection est reportée.

À tour de rôle les candidats sont invités à adresser brièvement la parole à l'assemblée.
Nous procédons au vote secret via la plateforme Belenios.

Tous les candidats sont **ÉLU.E.S**

- c. Représentant.es au Comité des relations de travail (CRT) 3 postes

Ouverture des mises en candidature

Didier Bérard propose **Étienne Marcotte**, qui accepte.

Il n’y a aucune autre candidature.

Les deux autres postes seront pourvus à l’automne.

Étienne Marcotte est ÉLU PAR ACCLAMATION

- d. Comité exécutif

Le président d’assemblée ouvre la période de mise en candidature de chacun des postes.

- i. Secrétariat-trésorerie

Ouverture des mises en candidature

André De Bellefeuille propose **France Demers**, qui accepte

Fermeture des mises en candidature

- ii. Vice-présidence à la tâche et aux ressources

Ouverture des mises en candidature

Aucune candidature.

Fermeture des mises en candidature

L’élection est reportée à l’automne

- iii. Vice-présidence aux affaires pédagogiques

Ouverture des mises en candidature

Vanessa Blais propose **Dominic Proulx**, qui accepte

Fermeture des mises en candidature

- iv. Vice-présidence à l’application de la convention collective

Ouverture des mises en candidature

Aucune candidature.

Fermeture des mises en candidature

L’élection est reportée à l’automne

- v. Vice-présidence à l’information

Ouverture des mises en candidature

Sabrina Morel propose **Yves Sabourin**, qui accepte

Fermeture des mises en candidature

- i. Présidence

Ouverture des mises en candidature

Aucune candidature

Fermeture des mises en candidature

L’élection est reportée à l’automne

Motion de félicitations spéciale proposée par Richard Drolet à tous les officiers syndicaux de l'équipe 2019-2020 sortante pour le travail colossal effectué dans les circonstances exceptionnelles que nous connaissons. Motion appuyée à l'unanimité.

À tour de rôle les candidats sont invités à adresser brièvement la parole à l'assemblée. Conformément à nos Statuts et règlements, chacun.e des officiers.ères doit être élu.e par vote secret et doit obtenir la majorité absolue (plus de 50%). Nous procédons donc au vote secret via la plateforme Belenios.

Dominic Proulx, Yves Sabourin et France Demers sont ÉLU.E.S

Yves Sabourin invite les membres à la réflexion durant les vacances, il y aura élections pour pourvoir les postes vacants au retour au mois d'aout.

France Demers rappelle que le syndicat c'est l'affaire de tous, et tous doivent s'impliquer.

Guylaine Fontaine ajoute que le Syndicat a besoin de forces neuves, elle invite donc particulièrement les jeunes professeur.e.s à s'impliquer.

5.

PROPOSITION

Que nous adoptions le point 4 *Élections* du présent procès-verbal, séance tenante.

proposée par: Richard Drolet

appuyée par: Karine Vincent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROPOSITION

Que nous détruisions les bulletins de vote électroniques.

proposée par: Dominic Proulx

appuyée par: Lucie Maillé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Motion de félicitations spéciale proposée par Charles Fortin adressée aux officiers syndicaux qui ne renouvèlent pas leur mandat, soit Didier Bérard, Vanessa Blais, Guylaine Fontaine et Hugues Gilbert. Motion appuyée à l'unanimité.

6. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est levée à 21h06

Jean-Luc Cossette, président d'assemblée.